

LE GRAND OUEST
TOULOUSAIN

PROJET DE TERRITOIRE

Compte-rendu
de la concertation
avec les acteurs du
territoire

9 juillet 2026



**Territoire
engagé
et solidaire**

Sommaire

1. LE CONTEXTE DE LA RENCONTRE	3
2. L'INTRODUCTION DE L'ATELIER	3
3. LES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS	5
3.1. UNE RECHERCHE D'EQUILIBRES POUR PREPARER L'AVENIR DU TERRITOIRE ...	5
3.2. MOBILITES : LES FUTURS SOUHAITES ET LES CONDITIONS DE REUSSITE	6
3.2.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête	6
3.2.2. Synthèse des contributions des participants.....	6
3.2.3. Contributions détaillées	7
3.3. HABITAT	11
3.3.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête	11
3.3.2. Synthèse des contributions des participants.....	12
3.3.3. Les contributions détaillées	13
3.4. ÉCONOMIE ET EMPLOI	15
3.4.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête	15
3.4.2. Synthèse des contributions des participants.....	15
3.4.3. Contributions détaillées	16
3.5. SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITE.....	18
3.5.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête	18
3.5.2. Synthèse des contributions des participants.....	18
3.5.3. Les contributions détaillées	19
3.6. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	21
3.6.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête	21
3.6.2. Synthèse des contributions des participants.....	21
3.6.3. Les contributions détaillées	22
3.7. VIVRE ENSEMBLE ET FAIRE TERRITOIRE	25
3.7.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête	25
3.7.2. Synthèse des contributions des participants.....	25
3.7.3. Les contributions détaillées	26

1. LE CONTEXTE DE LA RENCONTRE

Le Grand Ouest Toulousain élabore actuellement son projet de territoire à l'horizon 2050. Afin d'alimenter cette réflexion prospective, plusieurs démarches de concertation sont organisées auprès des habitants, des élus, des acteurs locaux et des partenaires du territoire.

L'atelier acteurs du territoire du 10 juillet matin, qui a réuni environ 70 participants (élus communaux et intercommunaux, acteurs économiques, cadres de communes et de l'intercommunalité, responsables d'équipements, partenaires institutionnels...) avait pour objectif d'imaginer le Grand Ouest Toulousain sur la base des 20 « futurs souhaités » et des conditions de réussite identifiés à partir des réponses à l'enquête ayant réuni 930 répondants. Ces futurs sont regroupés en six grandes thématiques : mobilités, habitat, activité économique, services et commerces de proximité, environnement et changement climatique, vivre ensemble et faire territoire.

Après l'introduction et la présentation de la synthèse de l'enquête, les participants, réunis par « tables ateliers » mixant les profils, ont échangé sur ces différents futurs, en identifiant ceux qui leur paraissent les plus étonnants, structurants et déterminants pour l'avenir du territoire, en évaluant les conditions de réussite, et en identifiant au besoin les visions d'avenir absentes ou insuffisamment représentée parmi ces futurs.

En fin d'atelier, ils ont été invités à découvrir l'exposition des contributions de toutes les tables et à exprimer leurs « futurs coup de cœur » au moyen d'un vote indicatif.

Le présent compte rendu a été élaboré à partir des fiches de contribution produites par les participants au cours de l'atelier. Il propose une analyse des principaux enseignements des échanges ainsi qu'une restitution détaillée de l'ensemble des contributions recueillies. Ont par ailleurs été ajoutées les contributions formulées par les élus présents lors de l'atelier habitants du 9 juillet et qui avaient participé à des tables-ateliers spécifiques.

2. L'INTRODUCTION DE L'ATELIER

En ouverture de l'atelier, **Pascal Barbier, Président du Grand Ouest Toulousain**, a remercié les élus, les agents et les partenaires du territoire pour leur présence et leur engagement dans cette nouvelle étape de la démarche de concertation. Il a rappelé que le projet de territoire à l'horizon 2050 a vocation à constituer la feuille de route du Grand Ouest Toulousain pour les années à venir, en définissant une vision commune et des orientations partagées pour le développement du territoire. Il a souligné que les contributions recueillies tout au long de la démarche permettront de nourrir les choix qui guideront l'action de la communauté d'agglomération au cours du mandat et au-delà.

Revenant sur la forte mobilisation suscitée par l'enquête préalable, qui a recueilli près de 1 000 réponses, il a rappelé que les vingt « futurs souhaités » soumis à la réflexion sont directement issus de l'analyse de ces contributions. Il a également évoqué le travail réalisé la veille avec une centaine d'habitants, dont les échanges sont venus enrichir ces premières propositions. Invitant les participants à s'approprier cette matière, il les a encouragés à la compléter, à la questionner et à l'enrichir grâce à leur connaissance du territoire et à leurs expériences.

Enfin, il a rappelé que la richesse du projet de territoire reposera sur la complémentarité des regards des habitants, des élus, des partenaires et des agents. Il a remercié les participants pour leur mobilisation et les a invités à contribuer pleinement aux travaux afin de construire une vision partagée de l'avenir du Grand Ouest Toulousain.

Marie-Catherine Bernard, directrice du cabinet Palabreo en charge de la concertation, a ensuite présenté le déroulement de la démarche. Après une enquête ayant recueilli près de 1 000 réponses, les ateliers organisés avec les habitants puis avec les acteurs constituent une nouvelle étape de la démarche. La concertation sera ensuite prolongée auprès des lycéens et collégiens, avant un atelier, le 8 octobre, associant habitants, acteurs et élus, consacré à la construction opérationnelle du projet de territoire. La démarche s'achèvera par une restitution présentant le projet de territoire et la manière dont il aura été nourri par l'ensemble des contributions recueillies.

Elle a également rappelé les principaux engagements qui fondent cette démarche : faire de la concertation un exercice réellement utile, mobiliser largement les différents publics du territoire, garantir la transparence en diffusant l'ensemble des productions et favoriser des modes de travail permettant de confronter les points de vue. Elle a souligné que, si l'enquête permet de recueillir une diversité d'opinions individuelles, les ateliers offrent un espace de dialogue où ces regards peuvent être confrontés afin de faire émerger des propositions d'intérêt général.

2.1.1. Elle a ensuite présenté les principaux enseignements de l'enquête, dont les résultats détaillés, accompagnés du présent compte rendu et de ceux des autres ateliers, seront mis à disposition sur le site de l'Agglomération. Elle a conclu en exposant la méthode de travail retenue pour les échanges en tables avant d'inviter les participants à engager l'analyse des vingt « futurs souhaités ».

3. LES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Pour chacune des six thématiques structurant les « futurs souhaités » (mobilités, habitat, économie et emploi, services et commerces de proximité, environnement et changement climatique, vivre ensemble et faire territoire), sont présentés le rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issus de l'enquête, la synthèse des contributions des participants ainsi que leurs contributions détaillées, complétées par celles des élus, formulées lors de l'atelier du 9 juillet.

3.1. UNE RECHERCHE D'EQUILIBRES POUR PREPARER L'AVENIR DU TERRITOIRE

Dans leur ensemble, les échanges font apparaître une volonté largement partagée de construire un projet de territoire capable de répondre simultanément aux grands défis auxquels le Grand Ouest Toulousain sera confronté dans les prochaines décennies. Plus qu'une succession d'objectifs sectoriels, les participants dessinent une vision fondée sur la recherche d'équilibres entre qualité de vie, développement économique, transition écologique, solidarité et attractivité.

Les débats montrent que ces ambitions ne sont jamais abordées isolément. Les participants insistent sur les nombreuses interactions entre les politiques publiques : les mobilités sont liées à l'habitat, l'habitat au développement économique, l'environnement aux choix d'aménagement, les services à la vitalité des centres-bourgs, ou encore la convivialité aux mobilités et aux espaces publics. Cette approche transversale conduit à privilégier des réponses cohérentes à l'échelle du territoire.

Une attention particulière est également portée aux conditions de mise en œuvre. Les participants soulignent la nécessité de disposer d'une gouvernance adaptée, de renforcer les coopérations entre les acteurs, d'anticiper les besoins en foncier et en financement, de faire évoluer certains comportements et de mieux articuler les différentes politiques publiques. La réussite du projet de territoire apparaît ainsi indissociable de la capacité à agir de manière coordonnée dans la durée.

Enfin, les échanges témoignent d'une volonté de préparer l'avenir sans renoncer aux atouts qui font aujourd'hui la qualité du Grand Ouest Toulousain. Les participants souhaitent accompagner les transformations nécessaires tout en préservant les espaces naturels et agricoles, la proximité des services, la vitalité des centres-bourgs et la qualité des relations entre les habitants.

3.2. MOBILITES : LES FUTURS SOUHAITES ET LES CONDITIONS DE REUSSITE

3.2.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête

1. Le territoire 100% cyclable. En 2050, le vélo est devenu le mode de déplacement privilégié du quotidien. Les pistes cyclables sont continues, sécurisées, ombragées et relient toutes les communes. Les enfants vont seuls à l'école, les habitants se rendent au travail, font leurs courses ou rejoignent leurs activités à vélo. Les déplacements sont plus sûrs et plus agréables. La voiture n'est plus indispensable pour les trajets du quotidien.

Les conditions pour y parvenir : Développer des pistes cyclables continues et sécurisées entre les communes, donner davantage de place aux vélos dans les déplacements du quotidien. Sécuriser les trajets des enfants, faciliter les correspondances avec les transports en commun, proposer davantage de stationnements vélo sécurisés. Développer le vélo à assistance électrique pour les trajets les plus longs. Réduire progressivement la place de la voiture pour rendre le vélo plus attractif.

2. Le territoire des transports collectifs. En 2050, le territoire est efficacement relié à la métropole Toulousaine et aux principaux pôles d'activité de l'agglomération grâce à un réseau performant de transports collectifs. Trains, RER métropolitain, bus express et navettes permettent de rejoindre rapidement les gares, les pôles d'échanges et le métro toulousain. Les déplacements sont rapides, fréquents et fiables, aussi bien vers la métropole qu'entre les communes du territoire. Les habitants accèdent facilement aux emplois, aux études, aux services, aux équipements et aux loisirs sans subir les embouteillages ni dépendre systématiquement de la voiture individuelle. **Les conditions pour y parvenir :** Investir de façon importante pour développer les trains, les bus et les autres transports en commun afin de desservir les principaux lieux d'emploi, d'études, de soins et de loisirs du Grand Ouest Toulousain et de la métropole toulousaine. Assurer des trajets rapides, fréquents, fiables et accessibles, avec de meilleures amplitudes horaires et de meilleures connexions entre les gares et les différents modes de transport. Renforcer les coopérations entre les acteurs concernés pour améliorer les déplacements à l'échelle du territoire et les liaisons avec la métropole.

3. Le territoire de la proximité. En 2050, chacun trouve près de chez lui l'essentiel de ce dont il a besoin pour vivre, travailler et profiter de la vie : emploi, commerces, santé, services, culture, loisirs et espaces de rencontre. Les centres-bourgs sont vivants, attractifs et animés. Les habitants ont beaucoup moins besoin de se déplacer au quotidien, le territoire offrant localement les principales ressources, activités et services nécessaires à une vie de qualité. **Les conditions pour y parvenir :** Développer l'habitat, l'emploi, les commerces, les services, l'offre de soins, les équipements, les loisirs et la culture à l'échelle du territoire pour ne plus dépendre systématiquement de Toulouse. Renforcer les centres-bourgs afin qu'ils concentrent davantage de commerces, de services, d'emplois et de lieux de vie.

4. Le territoire post-automobile. En 2050, la voiture individuelle est devenue exceptionnelle. La quasi-totalité des déplacements s'effectue à pied, à vélo ou en transports collectifs. Les anciennes routes et les parkings ont laissé place à des arbres, des espaces verts, des places, des équipements publics et des lieux de rencontre. Le territoire s'est réorganisé autour des habitants plutôt qu'autour de la voiture. **Les conditions pour y parvenir :** Transformer profondément les modes de vie, réduire la dépendance à la voiture, développer massivement les transports collectifs et les mobilités douces, et réorganiser le territoire en donnant moins de place à l'automobile. Prendre conscience des enjeux énergétiques et climatiques, adopter des modes de vie plus sobres et faire des choix politiques assumés en faveur des mobilités décarbonées.

3.2.2. Synthèse des contributions des participants

Les mobilités : un consensus sur la complémentarité des solutions et un débat sur la place de la voiture

Les échanges font apparaître un consensus fort autour des futurs « **territoire 100 % cyclable** », « **territoire des transports collectifs** » et « **territoire de la proximité** », considérés comme les plus structurants pour l'avenir du territoire. Les quatre futurs sont perçus comme complémentaires : le

développement du vélo répond aux déplacements de proximité, les transports collectifs constituent l'ossature des mobilités à l'échelle du territoire et la proximité entre logements, services, commerces et emplois est perçue comme une condition essentielle pour limiter les déplacements.

Le futur « **territoire post-automobile** » suscite davantage de débats. Si plusieurs participants estiment qu'il constitue l'aboutissement logique des trois autres futurs, beaucoup en questionnent la faisabilité dans un territoire encore fortement dépendant de la voiture. Tous s'accordent néanmoins sur la nécessité d'en réduire fortement l'usage, sans envisager sa disparition complète.

Les débats montrent également que la réussite de cette transition repose autant sur l'organisation du territoire que sur les infrastructures de transport. Le renforcement des centres-bourgs, le développement des emplois et des services de proximité, des formes d'habitat favorisant les modes doux ainsi qu'une meilleure articulation entre urbanisme et mobilités sont identifiés comme des leviers majeurs.

Les participants insistent également sur la nécessité de développer une offre de mobilité diversifiée et cohérente reposant sur une meilleure articulation entre les différentes échelles territoriales et une coopération renforcée avec les territoires voisins : poursuite du Réseau Express Vélo, transports collectifs plus performants et mieux maillés, liaisons transversales, transport à la demande, covoiturage, parkings relais, pôles d'échanges, stationnements vélos, information-voyageurs et tarification plus lisible. Les enjeux de sécurité, d'accessibilité pour tous les publics et de financement des investissements sont également largement soulignés.

Enfin, plusieurs compléments sont proposés pour enrichir cette vision des mobilités. Les participants souhaitent notamment une meilleure prise en compte de la marche à pied, une réflexion sur l'avenir des différentes motorisations, l'intégration des nouvelles technologies (intelligence artificielle, automatisation, drones) ainsi qu'une approche globale articulant mobilités, habitat, emploi et organisation du territoire. Ces évolutions nécessitent également d'accompagner les changements de pratiques par des actions de sensibilisation auprès des habitants.

À titre illustratif, sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire 100% cyclable : 70
- Le territoire des transports collectifs : 91
- Le territoire de la proximité : 64
- Le territoire post-automobile : 19

3.2.3. Contributions détaillées

1) Parmi ces futurs, lesquels vous paraissent les plus étonnants, les plus structurants ou les plus déterminants pour l'avenir du territoire ? Pourquoi ?

Futur 1 – Le territoire 100 % cyclable. Le futur est globalement jugé structurant, déterminant et prioritaire. Quelques participants le trouvent également étonnant. Les participants soulignent que le développement du vélo constitue une réponse majeure aux déplacements courts et aux enjeux de mobilité (domicile-travail, commerces...). Le développement du réseau secondaire du REV est identifié comme un élément structurant. Une contribution rappelle également que le réseau cyclable reste largement à mettre en place. Une inquiétude est exprimée concernant la sécurité des enfants qui se rendent seuls à l'école.

Futur 2 – Le territoire des transports collectifs. Ce futur est considéré comme le plus structurant/prioritaire, mais également structurant et déterminant. Les transports collectifs sont considérés comme structurants malgré leur coût élevé. L'organisation de leur maillage est identifiée comme un enjeu majeur.

Futur 3 – Le territoire de la proximité. Ce futur est mentionné comme tout à fait déterminant et structurant. Pour les participants, la « ville du quart d'heure » doit orienter la politique publique. Ils soulignent la nécessité d'une réflexion sur l'organisation du village, des services et des équipements mentionnant également que plus le territoire est dense, plus les transports collectifs deviennent efficaces.

Futur 4 – Le territoire post-automobile. Considéré parfois comme étonnant, ce futur apparaît pour certains irréaliste ou utopique, alors que d'autres trouvent au contraire étonnant qu'un territoire post-automobile ne soit pas déjà davantage une réalité. Il est souligné qu'il est paradoxal de parler d'un territoire post-automobile alors que les habitants utilisent encore leur voiture pour parcourir un kilomètre. Plusieurs participants estiment qu'il est possible de réduire fortement la place de la voiture, mais pas de la supprimer totalement. Une contribution évoque les difficultés à utiliser le vélo la nuit, notamment pour des raisons de sécurité, en particulier pour les femmes.

De façon transversale, plusieurs contributions identifient les futurs 1 (territoire 100 % cyclable) et 2 (territoire des transports collectifs) comme les plus prioritaires, d'autres considèrent les futurs 1 et 4 comme les plus étonnants, et, globalement, les futurs 1, 2 et 3 sont évoqués comme structurants et déterminants et le futur 4 comme l'aboutissement des trois premiers.

2) Parmi les conditions de réussite (en général) identifiées par les répondants, lesquelles vous paraissent décisives ? En manquent-ils certaines ?

Futur 1 – Le territoire 100 % cyclable. Sont mis en avant, l'accessibilité des vélos à assistance électrique, le développement de solutions d'entretien de proximité, le financement et la réalisation du REV (Réseau Express Vélo), l'aide à l'achat d'un vélo électrique, la création de pistes cyclables sécurisées ainsi que le développement du stationnement vélo. À titre d'exemple le faible nombre de places de stationnement à vélo à l'espace Boris Vian est mentionné. La qualité des pistes cyclables (arbres, enrobé adapté) est également citée.

Futur 2 – Le territoire des transports collectifs. Les participants estiment indispensable de s'appuyer sur des partenaires structurants et rappellent que la volonté politique seule ne suffit pas. Ils interrogent également le pouvoir d'agir des collectivités et soulignent l'importance du partage de l'espace public. Le développement de transports transversaux est jugé essentiel afin de ne plus organiser tous les déplacements vers Toulouse. Sont mentionnés : le doublement de la ligne SNCF, le développement des transports pour les seniors, la coopération entre collectivités et partenaires ainsi que la nécessité de disposer de moyens financiers suffisants.

Futur 4 – Le territoire post-automobile. Certains participants soulignent les limites liées à l'étendue et à l'éparpillement du territoire.

Les conditions de réussite transversales suivantes sont également mises en avant :

L'aménagement du territoire. Les participants estiment qu'une réflexion sur l'aménagement du territoire est indispensable afin d'organiser et d'adapter les services et le maillage des mobilités. Ils proposent également de réaliser un état des lieux de l'existant, de développer les emplois de proximité, de favoriser la décentralisation de certaines activités économiques, de renforcer les centres-bourgs, de rapprocher les services des habitants et de développer des centres-bourgs piétons.

La sécurité, l'accessibilité et l'évolution des modes de vie : sensibilisation à la sécurité routière, adaptation des solutions à tous les publics, notamment aux personnes en situation de handicap, ainsi que l'adoption de modes de vie plus sobres.

L'offre de mobilité. Sont mentionnés : le SERM, le développement des transports en commun, les parkings relais, les gares vélos, les voies réservées aux bus, les applications d'information en temps réel, les pédibus, le transport à la demande, le covoiturage, les bornes électriques, une cartographie plus claire, la création d'un pôle multimodal à la Ménude connecté à la gare de Colomiers ainsi qu'une tarification unique et interopérable.

La gouvernance et les moyens. Les participants soulignent l'importance de renforcer les coopérations entre les acteurs, de garantir les capacités de financement des collectivités et de travailler à l'échelle des bassins de vie plutôt qu'à celle des seules intercommunalités.

3) Y a-t-il une vision de l'avenir du territoire, qui vous semble absente ou insuffisamment représentée parmi ces futurs ?

Futur 1 – Le territoire 100 % cyclable. Il est proposé le développement d'un axe cyclable reliant la forêt de Bouconne au MEETT.

Futur 2 – Le territoire des transports collectifs. Sont évoqués la création d'un parking relais, d'une aire de covoiturage, l'anticipation de la troisième ligne de métro entre la Ménude et Colomiers, le développement de liaisons en bus vers la Ménude, les gares de Colomiers et de Léguevin, le développement du transport à la demande intercommunal ainsi qu'un renforcement de l'offre de transport le samedi et le dimanche soir.

De façon transversale sont mentionnés :

- **Les modes de déplacement :** Plusieurs contributions souhaitent une meilleure prise en compte de la marche à pied dans le territoire de proximité. Elles interrogent également l'avenir des voitures thermiques, la place de la voiture électrique et l'accompagnement de l'électrification des transports par les politiques publiques.
- **Le lien entre mobilités et organisation du territoire :** Il est rappelé que ces scénarios supposent une proximité entre le lieu de travail et le domicile ainsi que des horaires de travail compatibles avec les transports proposés. Sont également soulignés la dimension économique et l'emploi qui constituent des leviers majeurs pour réduire les déplacements ainsi que les nouvelles formes d'habitat qui doivent favoriser les modes doux et les transports en commun.
- **L'offre de transports collectifs.** Sont proposés une tarification plus adaptée aux courtes distances, des infrastructures renforcées (parkings, navettes, wagons pour les vélos), des mesures incitatives en faveur des transports collectifs ainsi que le renforcement des infrastructures dédiées au Linéo 3.
- **Les choix d'investissements.** Avec une réorientation d'une partie des investissements consacrés aux grandes infrastructures routières vers les transports en commun.
- **L'apport des nouvelles technologies.** L'absence d'un scénario consacré aux nouvelles technologies (intelligence artificielle, automatisation, drones) est regretté.
- **Le besoin d'une vision d'ensemble.** Plusieurs participants estiment qu'un mix de solutions devrait être mis en œuvre et que les différents scénarios doivent être pensés de manière cohérente.

Contributions des tables d'élus de l'atelier du 9 juillet

Le territoire des transports collectifs. Les élus soulignent l'importance de construire un véritable réseau de mobilités à plusieurs échelles, reliant les communes entre elles, le Grand Ouest Toulousain à la métropole toulousaine et facilitant également les déplacements de proximité. Ils identifient comme principaux atouts la proximité de Toulouse, les infrastructures existantes (notamment la ligne ferroviaire Toulouse-L'Isle-Jourdain) et le maillage routier. Les principaux freins évoqués concernent la

saturation des réseaux, les coûts d'investissement, la nécessité d'une volonté politique partagée entre les différents niveaux de collectivités et la coopération interterritoriale. Ils insistent enfin sur l'importance d'accompagner les changements de pratiques, notamment par des actions de sensibilisation.

3.3. HABITAT

3.3.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête

Le territoire pavillonnaire préservé. En 2050, chacun peut vivre dans une maison avec jardin, dans un environnement calme, verdoyant et peu dense. Les communes ont conservé leur caractère villageois, leurs paysages et leur qualité de vie. **Les conditions pour y parvenir :** Maîtriser la croissance du nombre de logements, construire principalement des maisons individuelles et limiter fortement les immeubles pour préserver l'identité rurale des communes, les paysages et les espaces agricoles environnants. Conserver le calme, la verdure, les jardins et les paysages qui font aujourd'hui la qualité de vie du territoire. Privilégier la rénovation des logements existants avant la construction de nouveaux quartiers.

Le territoire des centres-bourgs vivants. En 2050, l'habitat s'est recentré dans les centres-bourgs. Les logements sont construits à proximité des commerces, des services, des emplois, des équipements culturels et des espaces publics. Les habitants réalisent une grande partie de leurs activités quotidiennes à pied ou à vélo. Les centres-bourgs sont plus denses, mais offrent une véritable qualité de vie, grâce à des services accessibles, des lieux de rencontre et une vie locale dynamique. L'étalement urbain est limité, ce qui préserve davantage les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire. **Les conditions pour y parvenir :** Construire ou rénover les logements en cœur de bourg, à proximité des commerces, des services, des emplois et des lieux de vie. Renforcer l'offre de commerces, de services, d'activités et d'animations dans les centres-bourgs. Limiter l'extension des zones habitées pour préserver les terres agricoles et les espaces naturels tout en renforçant le rôle des centres-bourgs.

Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie. En 2050, chacun trouve un logement adapté à ses besoins tout au long de sa vie. Les jeunes peuvent se loger et s'installer sur le territoire, les familles trouvent des logements adaptés à leurs besoins et les personnes âgées peuvent choisir entre maintien à domicile, habitat adapté ou résidences spécialisées. Les formes d'habitat partagé et intergénérationnel se sont développées. Chacun peut ainsi évoluer au fil de sa vie sans être contraint de quitter le territoire faute de solution adaptée. **Les conditions pour y parvenir :** Créer des logements accessibles et adaptés aux besoins des jeunes, des familles et des personnes âgées. Adapter les logements existants au vieillissement et à la perte d'autonomie. Développer des solutions permettant de rester chez soi lorsque cela est souhaité. Créer des formes d'habitat partagé ou intergénérationnel pour répondre aux besoins des seniors, des jeunes et des familles.

Le territoire de l'habitat autonome en énergie. En 2050, les logements produisent une part importante de leur énergie, récupèrent et économisent l'eau, et permettent à leurs habitants de moins dépendre des réseaux. Ils sont conçus pour mieux résister aux fortes chaleurs, limiter leur consommation de ressources et réduire leur impact sur l'environnement. Les panneaux photovoltaïques, les équipements économes, les dispositifs de récupération de l'eau de pluie et les solutions d'autoconsommation se sont largement développés. Les logements sont plus autonomes, plus sobres et moins coûteux à faire fonctionner. **Les conditions pour y parvenir :** Développer massivement les énergies renouvelables à l'échelle des logements : panneaux photovoltaïques, équipements économes et solutions d'autoconsommation. Développer les dispositifs de récupération de l'eau de pluie et les équipements permettant de mieux maîtriser la consommation d'eau. Construire et rénover des logements plus sobres, mieux adaptés aux fortes chaleurs et moins dépendants des ressources extérieures. Prévoir des aides financières, des incitations publiques et des réglementations favorisant la rénovation énergétique et l'autonomie des logements. Faire évoluer les modes de vie vers davantage de sobriété dans la consommation d'énergie et d'eau.

3.3.2. Synthèse des contributions des participants

L'habitat : concilier qualité de vie, sobriété foncière et diversité des parcours résidentiels

Les échanges montrent un consensus autour des futurs « **centres-bourgs vivants** », « **habiter bien tout au long de sa vie** » et « **habitat autonome en énergie** », considérés comme les plus structurants pour l'avenir du territoire. Les participants mettent en avant la nécessité de développer des centres-bourgs vivants, favorisant les rencontres, les commerces et les services de proximité, tout en proposant une offre de logements adaptée à toutes les étapes de la vie et en accompagnant la transition énergétique de l'habitat.

Le futur « **territoire pavillonnaire préservé** » suscite davantage de réserves. Certains y voient une réponse aux attentes d'une partie des habitants et à l'intérêt général, tandis que d'autres le jugent difficilement conciliable avec les objectifs de développement durable, la lutte contre l'étalement urbain, les objectifs de mixité sociale et les objectifs de production de logements. Les débats mettent ainsi en évidence une tension entre la préservation du modèle pavillonnaire et la nécessité de densifier les centres-bourgs pour répondre aux besoins futurs.

Les participants soulignent que la réussite de cette évolution suppose de trouver un équilibre entre densification et qualité du cadre de vie. Ils insistent sur l'importance de préserver la végétalisation, les îlots de fraîcheur, le patrimoine, les espaces agricoles et l'esthétique des centres-bourgs, tout en veillant à réguler la densité. Plusieurs proposent de privilégier des formes d'habitat conciliant densité et qualité de vie, par exemple des logements individuels disposant de petits jardins, des jardins partagés ou des aires de jeux.

L'adaptation des logements aux besoins de chacun constitue un autre enseignement fort des échanges. Les participants souhaitent développer des logements accessibles et évolutifs, permettant d'habiter sur le territoire tout au long de la vie. Ils soulignent également la nécessité de mieux prendre en compte les besoins des jeunes, des familles, des personnes âgées, des ménages modestes et des primo-accédants, ainsi que de favoriser la mixité sociale et le parcours résidentiel à l'échelle du territoire.

La transition écologique de l'habitat apparaît également comme une priorité largement partagée. Les participants mettent en avant la rénovation du parc existant, la lutte contre les logements vacants, le développement des énergies renouvelables, la récupération des eaux pluviales, l'adaptation des logements aux fortes chaleurs ainsi que l'accompagnement financier des ménages pour favoriser la rénovation énergétique et l'installation d'équipements autonomes.

Enfin, plusieurs dimensions sont jugées insuffisamment développées. Les participants souhaitent renforcer la prise en compte des besoins sociaux, de l'inclusivité et de l'accessibilité, développer davantage les espaces de convivialité et de loisirs, mieux associer les habitants à la définition des besoins et intégrer plus largement la question du **bien vivre ensemble**, au-delà de la seule politique de l'habitat.

À titre illustratif, sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur », voici leur répartition.

- Le territoire pavillonnaire préservé : 29
- Le territoire des centres-bourgs vivants : 66
- Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie : 44
- Le territoire de l'habitat autonome en énergie : 46

3.3.3. Les contributions détaillées

A. Parmi ces futurs, lesquels vous paraissent les plus étonnants, les plus structurants ou les plus déterminants pour l'avenir du territoire ? Pourquoi ?

Futur 1 – Le territoire pavillonnaire préservé. Les participants se montrent réservés et le jugent étonnant, voire utopique. D'autres estiment qu'il répond aux enjeux et à l'intérêt général tout en le considérant irréalisable. Ils soulignent qu'il apparaît en contradiction avec les objectifs de développement durable, la lutte contre l'étalement urbain et les besoins de mixité sociale. Ils s'interrogent sur son accessibilité à toutes les catégories socioprofessionnelles, sur le développement des logements sociaux et sur la capacité de ce modèle à renforcer les centralités et la mixité générationnelle.

Parmi les points de vigilance, ils évoquent les enjeux liés aux îlots de chaleur et estiment que ce futur est difficilement conciliable avec les objectifs actuels et à venir (PLH, demandes de logements sociaux, ZAN).

Futur 2 – Le territoire des centres-bourgs vivants. Les participants le considèrent comme déterminant, structurant, voire essentiel pour le bien vivre. Ils mettent en avant les enjeux de densification et estiment que les centres-bourgs favorisent les rencontres et le vivre ensemble. Pour certains, ce futur conditionne la réussite des autres enjeux. D'autres soulignent qu'il permet de préserver les terres agricoles en limitant l'extension urbaine. Ils rappellent, comme point de vigilance, l'importance de préserver la végétalisation, les îlots de fraîcheur, de limiter la minéralisation des sols et de mieux prendre en compte les questions d'accessibilité et d'inclusivité. Ils proposent également de privilégier les habitats individuels avec petits jardins plutôt que les immeubles et de favoriser les projets permettant de vivre ensemble : jardins partagés, aires de jeux.

Futur 3 – Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie. Les participants le considèrent comme déterminant. Ils soulignent l'intérêt de pouvoir vivre sur un même territoire tout au long de sa vie, dans un logement adapté à son âge, à ses besoins, à ses moyens ou à ses difficultés, sans être contraint de déménager. Certains précisent que ce futur est adapté à condition de favoriser le développement économique. La mixité des publics est également perçue comme un atout.

Futur 4 – Le territoire de l'habitat autonome en énergie. Les participants le considèrent comme déterminant et pertinent. Ils mettent en avant les enjeux de sobriété, d'économies d'énergie, de développement des énergies renouvelables et, pour certains, la perspective d'un territoire plus autonome.

Plus globalement, les participants soulignent une contradiction entre les futurs 1 et 2. Plusieurs considèrent les futurs 2, 3 et 4 comme les plus déterminants.

B. Parmi les conditions de réussite (en général) identifiées par les répondants, lesquelles vous paraissent décisives ? En manquent-ils certaines ?

Futur 1 – Le territoire pavillonnaire préservé. Certains participants estiment que les conditions de réussite du futur 1 (maîtriser la croissance du nombre de logements, construire principalement des maisons individuelles, préserver les paysages et les espaces agricoles, privilégier la rénovation des logements existants) remettent en cause les conditions de réussite des futurs 2, 3 et 4.

Futur 2 – Le territoire des centres-bourgs vivants. La construction ou la rénovation de logements en cœur de bourg, à proximité des commerces, des services, des emplois et des lieux de vie, est identifiée comme une condition décisive. Les participants font état de points de vigilance : Ne pas négliger le côté esthétique et agréable des centres-villes (végétalisation, préservation du patrimoine...) et réguler la densité. Ils proposent, en complément, de préserver les leviers d'attractivité pour l'accueil des familles (logements, locatifs, commerces de proximité, services publics...).

Futur 3 – Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie. La création de logements accessibles et adaptés aux besoins des jeunes, des familles et des personnes âgées est identifiée comme une condition décisive. Pour une des tables, le scénario 3 est le plus décisif. Compléments proposés : Habitat adapté, adaptable. Une table met en avant la dualité entre densité de l'habitat et présence de parcs, les enjeux liés aux îlots de chaleur et la règle des 3-30-300. Préserver les leviers d'attractivité pour l'accueil des familles (logements, locatifs, commerces de proximité, services publics...).

Futur 4 – Le territoire de l'habitat autonome en énergie. L'ensemble des conditions de réussite du futur 4 sont jugées décisives : développer les énergies renouvelables à l'échelle des logements, développer les dispositifs de récupération de l'eau de pluie, construire et rénover des logements plus sobres et mieux adaptés aux fortes chaleurs, prévoir des aides financières et des incitations publiques favorisant la rénovation énergétique et l'autonomie des logements, et faire évoluer les modes de vie vers davantage de sobriété dans la consommation d'énergie et d'eau. Le futur 4 est également jugé décisif pour s'inscrire dans une démarche durable et vertueuse. Compléments proposés : Accompagner financièrement l'aménagement de l'habitat, notamment la rénovation permettant la mise en place d'équipements autonomes (panneaux photovoltaïques, récupérateurs d'eau de pluie).

Compléments transversaux à tous les futurs : Travailler sur les logements vacants.

C. Y a-t-il une vision de l'avenir du territoire qui vous semble absente ou insuffisamment représentée parmi ces futurs ?

Une meilleure prise en compte des besoins sociaux : Plusieurs contributions estiment que les futurs devraient davantage prendre en compte les catégories sociales en difficulté financière. Le logement social, les logements pour les primo-accédants et, plus largement, des logements adaptés aux nouveaux besoins sont cités comme des enjeux à renforcer.

Un habitat plus inclusif et plus accessible : Les participants souhaitent renforcer la réflexion sur la mixité sociale, l'inclusivité, l'accessibilité des logements, des services et des mobilités. Ils insistent également sur la nécessité de penser le parcours résidentiel à l'échelle de la commune, mais aussi du territoire, de l'agglomération ou du bassin de vie.

Réhabiliter avant de construire : Plusieurs contributions mettent en avant la rénovation du parc existant plutôt que la construction de logements neufs. Elles soulignent également la nécessité de lutter contre les logements vacants et de prévoir des normes plus exigeantes.

Un cadre de vie plus agréable : Les participants rappellent l'importance de la végétalisation, des commerces et services de proximité ainsi que du développement d'espaces partagés de loisirs (parcs...). Une contribution indique que « on est attaché au bien, mais pas au bien/logement ».

Mieux associer les habitants : une contribution propose de repenser les besoins en concertant davantage les habitants.

Penser le bien vivre ensemble : Enfin, plusieurs participants estiment qu'au-delà de la seule question de l'habitat, une réflexion plus large sur le bien vivre ensemble devrait être intégrée aux futurs.

3.4. ÉCONOMIE ET EMPLOI

3.4.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête

1. Le territoire attractif et créateur d'emplois. En 2050, le Grand Ouest Toulousain est devenu l'un des territoires les plus attractifs de la région pour travailler, entreprendre et développer de nouvelles activités. De nombreuses entreprises se sont implantées ou développées localement, créant des emplois dans des secteurs diversifiés. Les habitants trouvent plus facilement un emploi à proximité de leur lieu de vie et les jeunes disposent de nombreuses opportunités pour construire leur avenir sur le territoire. **Les conditions pour y parvenir :** Développer des activités économiques diversifiées, attirer de nouvelles entreprises, soutenir l'entrepreneuriat local et créer des emplois sur le territoire. Accompagner le développement des entreprises déjà présentes et développer de nouvelles filières, notamment liées aux transitions technologiques et environnementales. Diversifier l'économie locale afin de réduire la dépendance à quelques secteurs d'activité.

2. Le territoire qui produit ce qu'il consomme. En 2050, une grande partie de l'alimentation, de l'énergie et de certaines activités de transformation est produite localement. Les habitants consomment davantage les produits du territoire et les circuits courts se sont largement développés. Le territoire dépend beaucoup moins de l'extérieur pour répondre à ses besoins essentiels et a renforcé son autonomie face aux crises économiques, énergétiques ou climatiques. **Les conditions pour y parvenir :** Préserver les terres agricoles, soutenir l'agriculture locale, le maraîchage, les circuits courts et le développement d'activités de production et de transformation sur le territoire. Produire davantage localement une partie de l'alimentation, de l'énergie et des ressources essentielles. Favoriser la consommation locale et les circuits courts. Valoriser les ressources et les savoir-faire du territoire.

3. Le territoire des besoins essentiels. En 2050, l'économie ne cherche plus à produire toujours plus, mais à répondre d'abord aux besoins essentiels. Réparer, réutiliser, partager et échanger sont devenus des pratiques courantes. L'économie circulaire et de proximité s'est imposée dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Les habitants consomment moins, mais mieux, privilégient les biens durables. La qualité de vie est devenue un objectif plus important que l'augmentation continue de la consommation. **Les conditions pour y parvenir :** Faire évoluer les modes de consommation pour privilégier les besoins essentiels, la sobriété, la réparation, le réemploi et le partage. Développer les ressourceries, les circuits courts, les échanges locaux et toutes les initiatives favorisant l'économie circulaire. Soutenir les démarches permettant de prolonger la durée de vie des objets, de réduire les déchets et de limiter le gaspillage. Sensibiliser les habitants à une consommation plus responsable.

3.4.2. Synthèse des contributions des participants

Économie et emplois : une économie plus locale, plus résiliente et mieux ancrée dans le territoire

Les échanges montrent que les trois futurs sont perçus comme complémentaires. Les participants mettent en avant une économie capable de créer des emplois, de renforcer l'attractivité du territoire et de mieux répondre aux besoins locaux. L'ambition de faire du Grand Ouest Toulousain un territoire attractif pour travailler fait toutefois débat, certains s'interrogeant sur son niveau d'ambition et sa faisabilité. Plusieurs participants soulignent que cette attractivité ne doit pas être recherchée à tout prix, mais s'appuyer prioritairement sur le développement d'activités de proximité, non délocalisables et répondant aux besoins du territoire.

Les débats soulignent l'importance de conforter le tissu économique local en développant des activités diversifiées, en accompagnant les petites entreprises, les artisans et les commerces, et en favorisant une meilleure connaissance mutuelle entre les acteurs économiques. Plusieurs participants insistent également sur le rôle que peuvent jouer les entreprises dans l'accueil de stagiaires dès le collège afin de renforcer les liens entre les jeunes et le tissu économique local.

Les conditions de réussite reposent également sur une meilleure articulation entre développement économique, aménagement du territoire et mobilités. Les participants soulignent les difficultés liées à la rareté du foncier économique, au contexte du ZAN, au manque de logements pour les salariés et au coût des loyers. Ils proposent de favoriser la densification et la mutualisation des espaces économiques, notamment à travers la création de « villages d'artisans » et une meilleure intégration de ces enjeux dans le PLUi.

Les échanges mettent aussi en évidence la volonté de développer une économie davantage tournée vers les besoins du territoire. La production locale d'énergie, une mobilité mieux adaptée, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des reconversions professionnelles ainsi qu'une meilleure prise en compte du pouvoir d'achat sont identifiés comme des leviers essentiels. Les participants rappellent également la nécessité d'anticiper les effets du changement climatique, notamment sur la ressource en eau, les productions agricoles et l'adaptation des cultures. Ils mettent enfin en avant l'intérêt de renforcer les coopérations avec les territoires voisins afin de compléter les productions locales lorsque cela est pertinent.

Enfin, plusieurs dimensions sont jugées insuffisamment développées. Les participants souhaitent renforcer l'accompagnement des commerces de proximité, mieux valoriser la qualité et les prix des productions locales, accompagner l'évolution des habitudes de consommation et orienter davantage la production agricole vers les besoins du territoire afin de développer des filières locales créatrices d'emplois. Ils soulignent enfin la nécessité d'intégrer plus fortement les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les politiques économiques.

À titre illustratif, sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire attractif et créateur d'emplois : 32
- Le territoire qui produit ce qu'il consomme : 75
- Le territoire des besoins essentiels : 35

3.4.3. Contributions détaillées

A. Parmi ces futurs, lesquels vous paraissent les plus étonnants, les plus structurants ou les plus déterminants pour l'avenir du territoire ? Pourquoi ?

Futur 1 – Le territoire attractif et créateur d'emplois. Ce futur est jugé à la fois étonnant, structurant et déterminant. L'ambition de faire du Grand Ouest Toulousain « l'un des territoires les plus attractifs de la région pour travailler » est toutefois interrogée.

Futur 2 – Le territoire qui produit ce qu'il consomme. Ce futur est jugé structurant et déterminant. L'attractivité économique est mise en avant comme un enjeu majeur.

Futur 3 – Le territoire des besoins essentiels. Ce futur est jugé structurant. Il est apprécié pour la vision globale qu'il porte sur le territoire, l'économie et les filières, notamment à travers le développement du réemploi dans les domaines industriels.

B. Parmi les conditions de réussite (en général) identifiées par les répondants, lesquelles vous paraissent décisives ? En manquent-ils certaines ?

Futur 1 – Le territoire attractif et créateur d'emplois. Sont jugés décisifs le développement d'activités économiques diversifiées, une hausse de l'attractivité, la mutualisation des espaces économiques et l'accompagnement des petites entreprises, des artisans et des commerces notamment dans l'accueil de stagiaires, dès le collège. Plusieurs points de vigilance sont également soulevés : la rareté du foncier

et de l'offre immobilière, les difficultés à attirer les entreprises dans un contexte de ZAN, ainsi que le manque de logements et l'augmentation du coût des loyers pour accueillir les salariés. Il est proposé de développer la densification et la mutualisation du foncier économique, de créer des « villages d'artisans » proposant des locaux de 150 à 300 m² et d'inscrire cette priorité dans le PLUi.

Futur 2 – Le territoire qui produit ce qu'il consomme. Sont jugés décisifs, le développement d'une production locale d'énergie, une mobilité plus facile, plus accessible et plus adaptée aux besoins de l'intercommunalité, ainsi que l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des reconversions professionnelles. Le pouvoir d'achat et les prix pratiqués sont également identifiés comme des conditions importantes de réussite. Les participants estiment enfin que les effets du changement climatique devraient être davantage pris en compte, notamment la disponibilité de la ressource en eau, l'adaptation des cultures et les conséquences sur les terres agricoles.

Futur 3 – Le territoire des besoins essentiels. Le pouvoir d'achat et les prix pratiqués sont également identifiés comme des facteurs déterminants. Il est proposé de renforcer la connaissance mutuelle entre les acteurs du territoire afin de créer une dynamique collective et d'améliorer la communication entre les acteurs économiques et les partenaires publics.

C. Y a-t-il une vision de l'avenir du territoire qui vous semble absente ou insuffisamment représentée parmi ces futurs ?

Les participants estiment que plusieurs dimensions mériteraient d'être davantage prises en compte :

- L'accompagnement des commerces locaux de proximité, des commerces de proximité accessibles, avec une meilleure communication sur la qualité et les prix ;
- L'accompagnement du changement des habitudes de consommation ;
- L'orientation de la production des terres agricoles afin de privilégier les productions répondant aux besoins locaux, notamment en réduisant la production de céréales destinées à l'exportation au profit de filières locales créatrices d'emplois ;
- Une meilleure prise en compte de l'adaptation au changement climatique, par exemple en développant des cultures plus adaptées, comme les grenadiers.

Contributions des tables d'élus de l'atelier du 9 juillet

Un territoire attractif et créateur d'emploi. Les élus expriment une certaine réserve sur ce futur lorsqu'il est uniquement envisagé sous l'angle de l'attractivité économique. Ils rappellent la difficulté de concurrencer l'attractivité de la métropole toulousaine et mettent davantage l'accent sur le développement d'activités non délocalisables, de proximité et d'intérêt collectif, favorisant l'emploi local et l'ancrage territorial.

Le territoire qui produit ce qu'il consomme. Ce futur est perçu comme particulièrement prioritaire. Les élus considèrent que le territoire dispose d'atouts importants, notamment ses surfaces agricoles et une demande citoyenne croissante pour les productions locales. Ils soulignent toutefois les contraintes liées au changement climatique, au coût des transformations et aux adaptations nécessaires des équipements publics. Ils préconisent une évolution des modèles agricoles, une meilleure valorisation des circuits courts et une coopération avec les territoires voisins afin de compléter l'offre locale lorsque cela est nécessaire.

3.5. SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

3.5.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête

1. Le territoire des commerces et services de proximité. En 2050, chacun trouve près de chez lui les commerces, les services et les équipements dont il a besoin au quotidien. Les centres-bourgs sont vivants et animés, avec des commerces variés, des services publics, des écoles, des équipements sportifs et culturels, des marchés et des lieux de rencontre. Les habitants répondent à la plupart de leurs besoins sans avoir à se déplacer loin et profitent d'une vie locale dynamique. **Les conditions pour y parvenir :** Maintenir et développer les commerces de proximité, les services publics et les équipements du quotidien dans l'ensemble des communes. Renforcer l'attractivité des centres-bourgs grâce à des commerces, des marchés, des écoles, des crèches, des équipements culturels et sportifs, des associations et des lieux de vie ouverts à tous. Veiller à une répartition équilibrée des commerces, des services et des équipements sur l'ensemble du territoire.

2. Le territoire qui prend soin. En 2050, chacun accède rapidement aux soins dont il a besoin, quels que soient son âge, son lieu de résidence ou sa situation. Médecins généralistes, spécialistes, professionnels de santé et structures de soins sont **présents** sur le territoire ou facilement accessibles. Les délais de rendez-vous sont réduits et chacun bénéficie d'un accompagnement de qualité tout au long de sa vie. **Les conditions pour y parvenir :** Renforcer l'offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire, faciliter l'installation de médecins et de professionnels de santé et développer des structures de soins accessibles. Améliorer l'accès aux spécialistes, réduire les délais d'accès aux soins et renforcer la coopération entre les différents acteurs de la santé. Développer les innovations technologiques lorsqu'elles améliorent l'accès aux soins sans remplacer la relation humaine.

3. Le territoire attentif aux plus fragiles. En 2050, chacun bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins tout au long de sa vie. Les personnes âgées peuvent rester autonomes le plus longtemps possible lorsqu'elles le souhaitent, les personnes en situation de handicap disposent de solutions adaptées et les personnes les plus fragiles sont accompagnées dans leur quotidien et leurs démarches. Les services publics restent accessibles à tous, y compris aux personnes les moins à l'aise avec les outils numériques. **Les conditions pour y parvenir :** Développer les services d'aide et d'accompagnement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées lorsqu'elles le souhaitent. Proposer des solutions adaptées aux personnes en situation de handicap, renforcer les services de proximité, lutter contre l'isolement et soutenir les aidants. Garantir l'accessibilité des services publics, faciliter l'accès aux droits et maintenir des services humains pour ne pas exclure les personnes les moins à l'aise avec les outils numériques.

3.5.2. Synthèse des contributions des participants

Commerces et services : renforcer la proximité pour améliorer la qualité de vie

Les échanges montrent un consensus autour des trois futurs, considérés comme complémentaires. Les participants soulignent que les commerces et les services de proximité, l'accès aux soins et l'attention portée aux personnes les plus fragiles constituent des piliers de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire.

Les commerces de proximité sont largement perçus comme des lieux de vie qui contribuent à l'animation des communes, au lien social et à l'équilibre du territoire. Les participants insistent sur la nécessité de maintenir et développer cette offre en accompagnant l'installation des commerces et des professionnels, en adaptant les loyers, en faisant mieux connaître les commerces existants et en veillant à une répartition équilibrée entre les communes. Ils soulignent également l'intérêt de développer les marchés, les halles, les circuits courts, ainsi que les initiatives favorisant la réparation,

le réemploi et la mutualisation, tout en adaptant les horaires des commerces et des services aux modes de vie des habitants.

L'accès aux soins apparaît comme un enjeu majeur. Les participants mettent en avant le besoin de développer des maisons de santé attractives et pluridisciplinaires, de favoriser l'installation des professionnels de santé, de mettre à disposition des locaux adaptés, de développer la télémédecine et d'accompagner les professionnels dans leurs démarches d'installation. Ils rappellent également que les solutions de mobilité, notamment le transport à la demande, constituent une condition essentielle pour accéder aux soins comme aux commerces et aux services.

Les échanges mettent aussi en évidence plusieurs conditions de réussite transversales. Les participants rappellent que les habitudes de consommation devront évoluer pour soutenir durablement les commerces de proximité. Ils soulignent également l'importance de s'appuyer sur les démarches déjà engagées, de mieux coordonner les acteurs, de mutualiser certaines offres et d'intégrer ces enjeux dans les réflexions d'aménagement du territoire.

Enfin, plusieurs dimensions sont jugées insuffisamment développées. Les participants souhaitent renforcer les moyens consacrés au lien social, aux actions en faveur de la jeunesse, à l'inclusivité et à l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Ils rappellent enfin la nécessité de disposer de moyens financiers suffisants pour mettre en œuvre ces ambitions et proposent de s'inspirer d'expériences conduites dans d'autres pays européens, en les adaptant aux réalités locales.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire des commerces et services de proximité : 32
- Le territoire qui prend soin : 33
- Le territoire attentif aux plus fragiles : 21

3.5.3. Les contributions détaillées

A. Parmi ces futurs, lesquels vous paraissent les plus étonnants, les plus structurants ou les plus déterminants pour l'avenir du territoire ? Pourquoi ?

Futur 1 – Le territoire des commerces et services de proximité. Ce futur est jugé structurant, déterminant, attractif, voire idéal et consensuel. Les commerces sont présentés comme des lieux de vie essentiels des centres-bourgs. Les participants soulignent qu'ils contribuent à l'attractivité du territoire, à l'augmentation de l'activité commerciale et au renforcement du lien social. Ils rappellent également que ce futur doit s'appuyer sur une mobilité adaptée, une offre de services de proximité et un équilibre entre les communes.

Futur 2 – Le territoire qui prend soin. Ce futur est jugé déterminant, voire indispensable. Il est considéré comme une condition de l'épanouissement de la population et du maintien à domicile des personnes âgées. Les participants rappellent également que la santé constitue un besoin essentiel.

Futur 3 – Le territoire attentif aux plus fragiles. Ce futur est jugé déterminant. Les participants soulignent la nécessité de porter une attention particulière aux personnes les plus fragiles, en articulation avec les deux autres futurs.

B. Parmi les conditions de réussite (en général) identifiées par les répondants, lesquelles vous paraissent décisives ? En manquent-ils certaines ?

Futur 1 – Le territoire des commerces et services de proximité. Sont jugés décisifs le maintien et le développement des commerces de proximité, l'aide à l'installation des commerces et des

professionnels, des loyers adaptés, l'accompagnement des collectivités ainsi qu'une meilleure connaissance des professionnels présents sur le territoire. Les participants soulignent également l'importance d'adapter les horaires des commerces et des services. Ils rappellent enfin la nécessité de veiller à une répartition équilibrée des commerces et des services sur l'ensemble du territoire, de planifier leur développement et de maîtriser celui des grandes surfaces afin de favoriser le commerce de proximité.

Futur 2 – Le territoire qui prend soin. Parmi les conditions essentielles, sont évoquées : la formation des professionnels de santé, le développement de maisons de santé attractives, pluridisciplinaires et adaptées aux besoins, ainsi que l'aide à l'installation des professionnels de santé.

Les participants soulignent également l'importance de faciliter l'accès aux soins grâce à des solutions de mobilité, notamment le transport à la demande.

Conditions transversales à tous les futurs : Les mobilités sont identifiées comme une condition essentielle pour faciliter l'accès aux commerces et aux services. Les participants rappellent également que, si les habitants souhaitent des commerces de proximité, leurs achats se font encore largement dans les hypermarchés.

C. Y a-t-il une vision de l'avenir du territoire qui vous semble absente ou insuffisamment représentée parmi ces futurs ?

Les participants estiment que plusieurs dimensions mériteraient d'être davantage prises en compte :

- Le renforcement des démarches existantes, notamment le Contrat Local de Santé (CLS), le Contrat Territorial Global (CTG) et les commissions, afin de consolider les actions engagées ;
- Un meilleur investissement des différents espaces et temps pour construire une offre répondant aux besoins, en réalisant un diagnostic des structures existantes et en envisageant une mutualisation de l'offre de services ;
- Une meilleure prise en compte des mobilités, comme condition d'accès aux services, aux soins et aux commerces ;
- La complémentarité entre les commerces, afin que chaque village développe une offre adaptée à sa taille et à son rôle ;
- Les moyens permettant de développer le lien social ;
- Le développement des opportunités culturelles et sportives pour la jeunesse ;
- Les principes d'aménagement du territoire, à travers les documents de planification et le PLUi ;
- Les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de ces ambitions, dans un contexte de réduction des aides des différents acteurs (Département, État, collectivités, associations...) ;
- Une plus grande attention à la fragilité de certaines catégories d'habitants, avec davantage d'inclusivité ;
- Le développement d'idées nouvelles en s'inspirant d'expériences menées dans d'autres pays européens, tout en les adaptant aux réalités nationales et locales.

Contributions des tables d'élus de l'atelier du 9 juillet

Le territoire des commerces et services de proximité. Les élus imaginent un territoire où commerces, services, mobilités et qualité de vie sont pensés de manière globale. Ils insistent sur le rapprochement entre producteurs et consommateurs, le développement des marchés, des halles et des circuits courts, le soutien à l'installation des producteurs, mais également sur la valorisation de la réparation, du réemploi, des recycleries et des projets de mutualisation. Ils soulignent enfin l'importance de sensibiliser les habitants dès le plus jeune âge et de renforcer les liens de convivialité autour des commerces de proximité.

Le territoire qui prend soin. Les contributions mettent principalement l'accent sur l'accès aux soins. Les élus identifient comme principaux leviers la création de centres de santé, la mise à disposition de locaux adaptés, des aides à l'installation, le développement de la télémédecine, la mutualisation de certains services médicaux, ainsi qu'un accompagnement renforcé des professionnels de santé dans leurs démarches administratives. Ils soulignent également les difficultés liées à la pénurie de médecins, aux politiques d'installation des territoires voisins et aux contraintes réglementaires.

3.6. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

3.6.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête

1. Le territoire du vivant. En 2050, la nature est redevenue la colonne vertébrale du territoire. Les arbres structurent les paysages, les centres-bourgs sont largement végétalisés et les habitants vivent davantage au contact de la nature. Les haies, les cours d'eau, les zones humides, les forêts, les terres agricoles et les espaces naturels forment un réseau écologique continu où la biodiversité prospère. Les activités humaines cohabitent avec le vivant, les îlots de chaleur ont reculé et le territoire offre un cadre de vie plus agréable, plus résilient et plus respectueux de l'ensemble du vivant. **Les conditions pour y parvenir :** Planter massivement des arbres, végétaliser les espaces publics et créer des îlots de fraîcheur. Préserver les espaces naturels, les forêts, les haies, les zones humides, les cours d'eau et les continuités écologiques afin de favoriser la biodiversité. Limiter l'artificialisation des sols, désimperméabiliser les espaces urbanisés et faire davantage de place au végétal dans les centres-bourgs, les écoles, les quartiers résidentiels et les zones d'activités. Faire évoluer les pratiques agricoles vers des modèles plus respectueux de l'environnement, réduire l'usage des pesticides et développer l'agriculture biologique.

2. Le territoire résilient. En 2050, le territoire s'est adapté à un climat comparable à celui du sud de l'Espagne. L'eau est devenue une ressource précieuse, les villes et les villages sont conçus pour mieux résister aux canicules et les bâtiments protègent naturellement de la chaleur. Les habitants, les collectivités et les acteurs du territoire ont fait de l'adaptation au changement climatique une priorité collective. **Les conditions pour y parvenir :** Préserver la ressource en eau, mieux gérer les consommations et anticiper les périodes de sécheresse. Adapter les bâtiments, les espaces publics et les aménagements aux fortes chaleurs, développer des îlots de fraîcheur et intégrer systématiquement le changement climatique dans les projets du territoire. Préserver les sols et accompagner les habitants dans l'évolution de leurs modes de vie.

3. Le territoire à énergie positive. En 2050, le Grand Ouest Toulousain produit davantage d'énergie qu'il n'en consomme. Les toitures, les bâtiments publics, les parkings et les équipements participent largement à la production d'énergies renouvelables. Les émissions de gaz à effet de serre ont fortement diminué, les déchets sont davantage valorisés et le territoire a considérablement réduit sa dépendance aux énergies fossiles. **Les conditions pour y parvenir :** Développer massivement les énergies renouvelables, notamment photovoltaïques, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire la dépendance aux énergies fossiles. Valoriser les déchets et les ressources locales, réaliser des investissements de long terme, soutenir l'innovation technologique et favoriser l'implication des habitants dans la transition énergétique. Faire preuve d'une volonté politique forte pour accélérer la transition énergétique du territoire.

3.6.2. Synthèse des contributions des participants

Environnement, changement climatique et énergie : une transition écologique globale qui suppose une mobilisation collective

Les échanges montrent un consensus fort sur la complémentarité des trois futurs. Les participants considèrent que la préservation du vivant, l'adaptation au changement climatique et la transition énergétique constituent les trois dimensions d'une même ambition et ne peuvent être pensées séparément.

Ils rappellent l'importance des richesses naturelles du territoire, notamment la forêt de Bouconne, identifiée comme le poumon vert du Grand Ouest Toulousain, ainsi que de la vallée de la Save et de la rivière Aussonnelle. Ils soulignent toutefois que le renforcement de la place de la nature doit être pensé « mais pas n'importe comment », en préservant les milieux existants, en privilégiant les espèces locales adaptées au changement climatique et en renforçant la biodiversité.

Les débats mettent en évidence l'importance de mieux anticiper les conséquences du changement climatique. Les participants insistent particulièrement sur la gestion de la ressource en eau, qualifiée de « nerf de la guerre », l'adaptation des bâtiments, la récupération des eaux pluviales, le développement d'aménagements économes en eau, le renforcement des protections naturelles contre les incendies, notamment par la plantation de haies, les phénomènes de retrait-gonflement des sols ainsi que les risques d'inondation, d'incendie et de tempête. Ils estiment que ces enjeux devraient être davantage intégrés dans les projets d'aménagement et les politiques publiques.

La transition énergétique apparaît également comme un enjeu majeur. Les participants souhaitent aller plus loin dans la réduction de la dépendance aux énergies fossiles et regrettent que certaines solutions, comme la géothermie, la coproduction d'énergie ou la mutualisation des consommations, ne soient pas davantage développées. Ils proposent également le développement de productions solaires mutualisées à l'échelle des quartiers ou des bâtiments publics.

Les échanges montrent enfin que la réussite de cette transition repose autant sur la mobilisation des habitants que sur l'action des collectivités. Les participants insistent sur la nécessité de sensibiliser et de former les habitants, dès l'école, afin qu'ils deviennent pleinement acteurs de cette évolution. Ils soulignent également l'importance de disposer d'outils de suivi, d'une gouvernance renforcée entre collectivités, de moyens adaptés et d'une meilleure coordination des acteurs. Les mobilités sont enfin identifiées comme un levier important pour réduire la dépendance à la voiture.

Enfin, plusieurs compléments sont proposés pour enrichir cette vision. Les participants souhaitent notamment renforcer la prise en compte de la gestion des risques et des vulnérabilités, de l'adaptation des infrastructures au changement climatique ainsi que du verdissement des mobilités. Une contribution souligne également que la transition écologique implique des niveaux de responsabilité différents selon les trois futurs, les collectivités jouant un rôle plus important pour le territoire du vivant, tandis que les habitants et les acteurs locaux sont davantage mobilisés dans la transition énergétique.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire du vivant : 85
- Le territoire résilient : 35
- Le territoire à énergie positive : 17

3.6.3. Les contributions détaillées

A. Parmi ces futurs, lesquels vous paraissent les plus étonnants, les plus structurants ou les plus déterminants pour l'avenir du territoire ? Pourquoi ?

Les participants considèrent que les trois futurs sont intimement liés et complémentaires.

Futur 1 – Le territoire du vivant. Les participants estiment qu'il faut développer la nature, mais pas n'importe comment. La forêt de Bouconne est identifiée comme le poumon vert du territoire. Sa grande superficie est perçue comme une plus-value. Sont également évoqués la vallée de la Save et les risques d'inondation, la rivière Aussonnelle ainsi que les phénomènes de retrait-gonflement des sols.

Futur 2 – Le territoire résilient. Ce futur est jugé structurant. La résilience est considérée comme un levier structurant pour renforcer la végétalisation du territoire, elle-même jugée déterminante. Les participants soulignent que la ressource en eau est un sujet déterminant et s'étonnent qu'elle ne soit pas davantage mise en avant dans ce futur. L'eau est qualifiée de « nerf de la guerre ».

Futur 3 – Le territoire à énergie positive. Ce futur est jugé étonnant. Les participants s'étonnent que la coproduction, la mutualisation des consommations et la géothermie ne soient pas davantage mises en avant. Ils rappellent également que la réduction de la dépendance aux énergies fossiles constitue un enjeu majeur.

Autres remarques : Les participants soulignent la complexité du sujet et estiment que chacun des angles proposés est pertinent. Ils s'interrogent sur la répartition dans le temps, le niveau d'attente et les objectifs recherchés. Le coût de la réduction des déchets est également évoqué, notamment à travers la tarification incitative.

B. Parmi les conditions de réussite (en général) identifiées par les répondants, lesquelles vous paraissent décisives ? En manquent-ils certaines ?

Futur 1 – Le territoire du vivant. Est jugé décisif le travail sur les arbres, leur entretien et les espaces enherbés, accompagné d'une pédagogie collective. Les participants soulignent également l'importance de préserver l'existant, de ne pas « planter trois pour arracher un », de privilégier les espèces locales adaptées au changement climatique, de préserver et développer la biodiversité locale, et de savoir quels arbres planter en mutualisant les savoirs. Ils estiment qu'il est nécessaire de sensibiliser et de former les habitants aux caractéristiques du vivant sur le territoire afin qu'ils deviennent pleinement acteurs de ces actions. Ils évoquent un enjeu de « bien vivre avec le territoire et non sur le territoire » et soulignent l'importance de former les enfants dès l'école. Ils insistent également sur la sensibilisation aux actions collectives d'entretien des espaces verts et des jardins partagés.

Futur 2 – Le territoire résilient. Les participants rappellent la nécessité d'intégrer systématiquement le changement climatique dans les projets du territoire. Ils identifient comme priorités la préservation de la ressource en eau, la réflexion sur la récupération de l'eau et les réseaux d'irrigation existants, ainsi que l'adaptation de l'usage des bâtiments, par exemple en fonction de l'ensoleillement et en évitant d'orienter au sud les nouvelles constructions. Le développement d'écoquartiers s'appuyant sur les filières locales est également proposé. Les participants soulignent que cela nécessite de former les professionnels, notamment les artisans du BTP et les architectes.

Futur 3 – Le territoire à énergie positive. Les participants soulignent la nécessité de réduire localement la dépendance aux énergies fossiles.

Autres conditions de réussite : Les participants soulignent la nécessité de disposer d'indicateurs de suivi, d'outils et d'objectifs plus structurés. Ils estiment nécessaire de disposer d'outils juridiques permettant de faire travailler les collectivités ensemble, avec des budgets clairs et identifiés pour chaque collectivité. Ils évoquent également le renforcement des contrôles et des suivis, la constitution de réserves foncières, la mise en place d'une structure permanente de concertation, le développement de partenariats innovants sur les déchets verts et rappellent qu'un important travail d'organisation reste à conduire. Les mobilités sont identifiées comme un enjeu majeur pour réduire l'usage de la voiture.

C. Y a-t-il une vision de l'avenir du territoire qui vous semble absente ou insuffisamment représentée parmi ces futurs ?

Les participants estiment que plusieurs enjeux mériteraient d'être davantage développés. Ils évoquent notamment la gestion des risques (incendies, inondations, tempêtes...) et des vulnérabilités, ainsi que l'adaptation des infrastructures (méthodes, matériaux, voirie, routes et réseaux : électricité, eau, rails). Plus précisément sont cités les inondations, les phénomènes de retrait-gonflement des sols, les incendies et la nécessité de rendre la mobilité plus verte.

Enfin, une contribution évoque une répartition des responsabilités selon les trois futurs :

- Territoire du vivant : 80 % collectivités, 20 % particuliers et acteurs.
- Territoire résilient : 50 % collectivités, 50 % particuliers et acteurs.
- Territoire à énergie positive : 20 % collectivités, 80 % particuliers et acteurs.

Contributions des tables d'élus de l'atelier du 9 juillet

Le territoire du vivant. Les élus considèrent que le territoire dispose déjà de plusieurs leviers d'action, notamment les politiques de limitation de l'artificialisation, la mobilisation de l'intercommunalité et des compétences existantes en matière d'aménagement. Ils soulignent toutefois la nécessité de concilier accueil de nouveaux habitants et préservation des espaces naturels. Parmi les actions prioritaires figurent la plantation d'arbres, le développement d'îlots de fraîcheur, la solidarité intercommunale et l'évolution du cadre réglementaire.

Le territoire résilient. Les échanges mettent en avant les enjeux liés à la gestion de l'eau comme principal facteur de résilience. Les élus proposent notamment de développer la récupération des eaux pluviales, de renforcer les protections naturelles contre les incendies, notamment par la plantation de haies, et de favoriser des aménagements économes en eau.

Le territoire à énergie positive. Les élus estiment que les solutions technologiques existent déjà mais que leur diffusion reste freinée par les coûts d'investissement et la résistance au changement. Ils évoquent notamment le développement de productions solaires mutualisées à l'échelle des quartiers ou des bâtiments publics.

3.7. VIVRE ENSEMBLE ET FAIRE TERRITOIRE

3.7.1. Rappel des futurs souhaités et des conditions de réussite issues de l'enquête

1. Le territoire solidaire. En 2050, les habitants prennent davantage soin les uns des autres. Les liens entre générations se sont renforcés, les personnes fragiles ne sont pas isolées et chacun peut compter sur des solidarités de proximité. L'entraide fait partie du quotidien, les relations sont fondées sur le respect et la confiance, et chacun contribue, à sa manière, à la qualité de vie collective. **Les conditions pour y parvenir :** Développer des lieux et des occasions favorisant les échanges entre habitants, soutenir la vie associative et encourager les initiatives d'entraide. Développer les projets intergénérationnels, mieux partager les services, le matériel ou les compétences et porter une attention particulière aux personnes isolées ou fragiles. Faire vivre une culture du partage, de la solidarité, du respect et de la responsabilité collective.

2. Le territoire convivial. En 2050, le Grand Ouest Toulousain est un territoire où l'on aime se retrouver. Les centres-bourgs sont vivants et animés, les marchés, les associations, les lieux culturels, les cafés, les tiers-lieux et les espaces publics sont autant d'occasions de se rencontrer. Des animations et des événements rythment la vie locale tout au long de l'année et renforcent le sentiment d'appartenance au territoire. Les conditions pour y parvenir : Soutenir les associations, les événements et les initiatives citoyennes qui font vivre le territoire. Créer des occasions régulières de rencontre entre habitants, développer des lieux ouverts à tous et favoriser les échanges entre générations. Valoriser la vie locale, les animations et les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance au territoire.

3. Faire territoire ensemble. En 2050, les habitants, les élus, les associations, les entreprises et les acteurs locaux construisent ensemble l'avenir du Grand Ouest Toulousain. Les décisions importantes sont débattues collectivement, les initiatives citoyennes sont encouragées et les communes coopèrent autour de projets communs. Chacun contribue, à sa place, à construire un territoire plus cohérent, plus solidaire et plus uni. **Les conditions pour y parvenir :** Impliquer davantage les habitants dans les décisions qui concernent leur cadre de vie, développer des démarches de participation citoyenne et instaurer un dialogue régulier entre habitants, élus et acteurs du territoire. Construire une vision commune de l'avenir du Grand Ouest Toulousain, renforcer les coopérations entre les communes et développer des projets communs à l'échelle du territoire. Mieux faire connaître les actions menées collectivement afin de renforcer le sentiment d'appartenance au Grand Ouest Toulousain.

3.7.2. Synthèse des contributions des participants

Vivre ensemble et faire territoire : renforcer les liens entre les habitants et construire une identité commune

Les échanges montrent un large consensus sur la complémentarité des trois futurs. Les participants considèrent que la solidarité, la convivialité et la participation citoyenne se renforcent mutuellement et constituent les fondements d'un territoire plus cohérent et plus uni.

La convivialité apparaît comme le principal moteur de cette dynamique. Les participants estiment qu'elle favorise les rencontres, crée du lien entre les habitants et constitue un facteur déterminant pour développer la solidarité, ainsi que le sentiment d'appartenance au territoire. Ils soulignent l'importance de disposer de lieux de rencontre accessibles à tous, de soutenir la vie associative, de développer les animations locales, les marchés, les cafés associatifs, les espaces partagés et les événements favorisant les échanges.

Les participants insistent également sur la nécessité de renforcer les solidarités de proximité. Ils rappellent que de nombreux dispositifs, services et acteurs existent déjà, mais restent parfois insuffisamment connus. Ils proposent de soutenir le bénévolat, de développer des projets

intergénérationnels innovants et de favoriser la participation de tous les acteurs afin de lutter contre le sentiment de solitude et de renforcer le lien social.

La gouvernance constitue un troisième enseignement fort des débats. Les participants considèrent qu'il est déterminant de créer les conditions pour « faire commun », en développant une vision partagée du territoire, des « marqueurs transversaux » et des coopérations à l'échelle des « bassins de vie ». Ils soulignent toutefois les difficultés de mobilisation et de représentativité, ainsi qu'un décalage entre le souhait des habitants de disposer de davantage de démarches participatives et leur implication effective. Ils insistent également sur la nécessité d'adapter les modes de concertation aux nouvelles générations, de mieux articuler les outils numériques et les démarches de proximité, de mieux communiquer sur les actions déjà engagées et de veiller à ne pas multiplier les canaux d'information au risque de les rendre moins lisibles.

Enfin, plusieurs dimensions sont jugées insuffisamment développées. Les participants souhaitent renforcer l'implication des jeunes, développer les échanges intergénérationnels et interculturels, mieux prendre en compte les territoires les moins ruraux ainsi que les liens avec les mobilités et la biodiversité. Ils soulignent également que les futurs proposés ne permettent pas encore d'exprimer pleinement l'identité propre du Grand Ouest Toulousain.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire solidaire : 35
- Le territoire convivial : 25
- Faire territoire ensemble : 21

3.7.3. Les contributions détaillées

A. Parmi ces futurs, lesquels vous paraissent les plus étonnants, les plus structurants ou les plus déterminants pour l'avenir du territoire ? Pourquoi ?

Les participants considèrent majoritairement que les trois futurs sont complémentaires.

Futur 1 – Le territoire solidaire. Ce futur est jugé déterminant pour permettre aux personnes de mieux se connaître et de mieux se comprendre, afin de mieux travailler ensemble ensuite. Des participants s'étonnent toutefois de l'hypothèse selon laquelle le territoire ne serait pas solidaire aujourd'hui. Ils constatent un sentiment de solitude, tout en soulignant que des lieux, des services, des dispositifs, des professionnels et des ressources existent déjà, mais restent méconnus. Ils relèvent également qu'il existe plusieurs niveaux pour atteindre cet objectif.

Futur 2 – Le territoire convivial. Ce futur est jugé déterminant et le plus structurant à l'échelle globale. Les participants estiment qu'il fait le lien avec les deux autres futurs.

Futur 3 – Faire territoire ensemble. Les participants considèrent qu'il est déterminant de créer les conditions pour faire territoire ensemble et accompagner le sentiment d'appartenance. Ils soulignent l'importance d'avoir une vision globale du territoire et de construire une vision partagée. Ce futur est également jugé le plus structurant à l'échelle de la gouvernance, tout en soulevant des difficultés de mobilisation et de représentativité. Enfin, certains relèvent un décalage entre les souhaits des habitants de disposer de davantage d'actions participatives et leur manque d'implication.

Des participants expriment leur étonnement en estimant que les réponses et les solutions proposées ne permettent pas d'identifier l'identité du Grand Ouest Toulousain.

B. Parmi les conditions de réussite (en général) identifiées par les répondants, lesquelles vous paraissent décisives ? En manquent-ils certaines ?

Futur 1 – Le territoire solidaire. Les participants soulignent l'importance de favoriser la participation de tous les acteurs. Ils estiment également nécessaire de soutenir le bénévolat et la vie associative, moteurs du lien social, et de mettre à disposition les moyens humains, financiers et matériels nécessaires au développement de projets intergénérationnels innovants, comme le partage de logements entre jeunes et résidents d'EHPAD ou les colocations seniors-étudiants.

Futur 2 – Le territoire convivial. Les participants insistent sur le développement de lieux de rencontre conviviaux (cafés associatifs, espaces partagés, événements locaux), d'animations locales, de marchés, d'espaces d'accueil collectifs et de temps de partage. Ils soulignent également l'importance de soutenir la vie associative. Ils estiment enfin que l'accessibilité, l'adaptation des horaires et des jours d'ouverture aux habitudes de vie des habitants constituent une condition de réussite.

Futur 3 – Faire territoire ensemble. Ce futur est jugé décisif pour « faire commun ». Les participants évoquent la nécessité de créer des « marqueurs transversaux » pour faire territoire et de travailler par « bassins de vie ». Ils soulignent également l'importance d'adapter les modes de concertation aux nouvelles générations, notamment par des interventions dans les collèges et les lycées autour de projets collectifs, de forums et d'outils numériques.

De façon transversale, les participants estiment nécessaire de mieux communiquer sur l'existant afin de lui donner davantage de visibilité.

C. Y a-t-il une vision de l'avenir du territoire qui vous semble absente ou insuffisamment représentée parmi ces futurs ?

Les participants estiment que plusieurs dimensions mériteraient d'être davantage développées. Ils évoquent notamment le lien avec la biodiversité, une attention particulière aux territoires les moins ruraux et les liens avec les mobilités. Ils souhaitent également renforcer l'implication des jeunes et développer les échanges intergénérationnels et interculturels, par exemple à travers...

Contributions des tables d'élus de l'atelier du 9 juillet

Faire territoire ensemble. Les élus insistent sur le rôle structurant de la communauté d'agglomération et sur la complémentarité entre les outils numériques et les actions de proximité. Ils soulignent néanmoins le risque de saturation informationnelle et mettent en avant la nécessité de créer davantage d'espaces et de canaux favorisant la convivialité et les échanges entre les habitants.